



L'été est terminé, un été ponctué de nombreuses et riches animations qui ont fait vivre notre village intensément sous une météo particulièrement clémente.

Les membres des associations investies sont à féliciter et à remercier pour le travail et l'enthousiasme remarquables qu'ils ont fournis afin d'amener joie de vivre et convivialité dans notre petite commune.

Les festivités vont forcément s'espacer dans les mois qui viennent mais cela ne devrait pas entacher cette qualité de vie que beaucoup doivent nous envier.

Depuis la rentrée les dossiers et les chantiers se sont et vont se multiplier.

La réfection de la voirie

se poursuit, les locaux de la mairie après avoir été mis aux normes d'accessibilité seront réhabilités pour un meilleur accueil, le cimetière se verra doté d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, l'éclairage public va être revu et adapté pour devenir moins « énergivore », le lagunage sera entièrement refait pour mettre un terme à ses dysfonctionnements, l'amélioration des logements communaux continue ...

Pas de quoi s'ennuyer donc du côté de la municipalité pour mener à bien tous ces travaux qui n'ont pu être envisagés que grâce aux aides du conseil départemental et de la région.

Autre dossier lourd et complexe, celui du P.L.U.i. qui a démarré et sur lequel

l'équipe municipale porte toute son attention car il engage l'avenir du village pour une longue période.

A ce sujet, un dossier est ouvert à la mairie pour enregistrer vos remarques et demandes.

Beaucoup de travaux sont réalisés en ce moment sur notre village occasionnant forcément quelques nuisances (passagères) mais démontrant la vitalité de notre commune.

Un peu de patience donc et tout rentrera dans l'ordre.

Jean Barral



Quelques citations de Pierre Desproges

- ▶ Un jour, j'irai vivre en théorie, car en Théorie tout se passe bien
- ▶ La médecine du travail est la preuve que le travail est bien une maladie !
- ▶ Le lundi, je suis comme robinson Crusoé, j'attends vendredi
- ▶ Dieu a donné un cerveau et un sexe à l'homme mais pas assez de sang pour irriguer les deux à la fois
- ▶ La pression, il vaut mieux la boire que la subir
- ▶ Travailler n'a jamais tué personne mais pourquoi prendre le risque ?
- ▶ 5 fruits et légumes par jour, ils me font marrer ... Moi à la troisième pastèque, je cale ..
- ▶ Je ne bois jamais à outrance, je ne sais même pas où c'est.



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Les entreprises qui font vivre notre village : Arbr'az.....	page 2
Extinction de l'éclairage public	page 3
Des travaux dans le village	page 3
Carnet / Agenda.....	page 4
Mise en sécurité d'un bâtiment.....	page 4

Les entreprises qui font vivre notre village

L automne arrive, les feuilles tombent. Serait-ce la saison des élagages ?... justement nos pas nous mènent chez l'homme qui aimait les arbres. Vous l'avez sans doute deviné, nous sommes chez **Gérald Gobart et son entreprise Arbr'Az.**

Gérald nous reçoit autour d'un thé, au milieu des arbres dans ce lieu magique qu'est La Paro.



Bonjour Gérald, on aimerait que tu nous racontes ton parcours : d'où tu viens, pourquoi ce métier, pourquoi La Vacquerie, tes projets, etc ?

Comme vous le savez, j'ai passé mon enfance à La Vacquerie. Je ne pensais pas vraiment y revenir mais maintenant que j'y suis, j'y reste !

Mon métier ? Ce n'est pas vraiment un choix de départ, j'aurais voulu être forestier mais on a un peu choisi pour moi. Comme j'aimais mieux la nature que l'école, on m'a rapidement orienté vers un brevet professionnel. J'ai d'abord fait «élevage et culture fourragère». Ensuite j'ai suivi une formation Bac Pro en agronomie, environnement puis une autre comme technicien en environnement des rivières. N'aimant pas trop la partie bureau de ce métier et le contact avec les élus que cela impliquait, j'ai opté pour le travail en extérieur.

Mes premiers jobs en tant qu'emplois-jeunes, avec beaucoup de précarité m'ont quand même permis de me former encore un peu plus.

J'ai d'abord travaillé dans l'Aveyron en gestion de ripisylve (gestion et entretien des rivières) et c'est là que je me suis fait la main en élagage. Puis peu à peu, je me suis «spécialisé» en arbres.

Ça fait combien de temps que tu es élagueur ?

15 ans déjà. Au début en tant que salarié puis j'ai monté mon entreprise en 2008. Bien que l'élagage existe depuis toujours, le métier d'élagueur avec ses spécificités modernes, est récent et on a encore beaucoup à apprendre sur la biologie de l'arbre.

Pourquoi Arbr'Az ?

Rassurez-vous, ce n'est pas du breton. Dans mon métier, il faut connaître l'arbre de A à Z pour bien travailler et surtout pour bien traiter l'arbre qui est avant tout un être vivant..

Bien sûr, et donc, que dirais-tu de l'arbre avec un grand A ?

L'arbre, on le découvre au fil du temps. En fait, le gros du travail c'est de le connaître. L'arbre est vivant, il faut le respecter, sinon, il meurt. C'est la nature qui lui a donné sa forme, on le traumatise en le taillant. Cependant, certains arbres tolèrent mieux la taille que d'autres.

La taille c'est pour les besoins de l'homme qu'on la fait, parce que l'arbre gêne ou en arboriculture pour qu'il fasse beaucoup plus de fruits par exemple. Dans ce cas, l'arbre se sentant agressé produit des fruits pour compenser le traumatisme alors qu'un arbre laissé tranquille produirait normalement. On peut dire que l'opération n'est utile que lorsqu'il est absolument nécessaire de le tailler, par exemple s'il présente un danger. Mais si un arbre est convenablement taillé, cela ne se voit pas !

En gros l'élagage, l'abattage ou la taille se font pour diverses raisons et pour divers métiers, à commencer par le bois de chauffage, la construction, puis l'arboriculture, les jardins d'agrément etc.

T'es-t-il arrivé de refuser de faire un travail ?

Très rarement, j'essaie de concilier ce qui est réalisable avec la

demande du client. C'est là aussi le côté intéressant du métier : comprendre ce qu'attend le client de ses arbres et composer, négocier si nécessaire. Vous savez, on connaît une personne en voyant comment elle traite son végétal.

Quelle est la meilleure période pour tailler un arbre ?

On peut tailler en toute saison à l'exception du début du printemps lors du débouillage et en début d'automne où c'est plus délicat. On peut faire des tailles légères au printemps, ça s'appelle la taille en vert. Pour ma part, quelle que soit la saison, je pratique la taille raisonnée.

Il t'arrive de planter aussi ?

Peu, car j'aime bien suivre la vie du végétal et en général on ne me le demande pas.

Que fais-tu des déchets ?

Ce ne sont pas vraiment des déchets puisqu'on les réutilise pour partie en bois de chauffage (brut ou plaquettes) et pour partie en déchets verts - paillis, BRF (bois raméal fragmenté), pour les composts, etc.

Est-ce un métier difficile ?

Oui, bien qu'il ait évolué en connaissances et en techniques et que la sécurité soit de plus en plus de mise. C'est assez traumatisant pour le corps. C'est un exercice éprouvant physiquement et nerveusement où il n'y a pas de place à l'erreur. On travaille toujours en hauteur, toujours en tension. On subit beaucoup de vibrations et de bruit, ce qui entraîne les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Tu penses à changer d'ici quelques temps ?

Ce n'est pas un métier que l'on peut faire jusqu'à 65 ans mais bien que difficile, j'aime ce que je fais et pour le moment, aucun autre métier ne me «branche». Je reste proche de la formation (je prends des stagiaires par exemple) et je fais également partie de jurys d'examens.

Le travail, tu le trouves où ?

Dans les villages alentour, un peu moins sur le plateau car ici les gens coupent leurs arbres eux-mêmes. Mes clients sont des privés mais aussi les mairies, les communautés de communes. En général, je travaille seul mais il m'arrive de m'associer à un autre élagueur selon l'importance du chantier.

Pour conclure, que dirais-tu à nos lecteurs ?

Ce métier est formidable car ce n'est jamais la même façon de travailler tant les arbres et les demandes sont tous différents. Il est intéressant aussi car il cultive le relationnel avec les clients. C'est un métier de conseil afin de veiller au bien-être de cet «être» vivant qu'est l'arbre ! Et à propos de conseil, permettez-moi de citer une phrase : « **Un arbre, ça met un siècle pour se faire, une heure pour le défaire, alors prenez cinq minutes pour réfléchir** »

Gérald, le randonneur des cîmes, nous a parlé de son métier avec passion, un vrai plaisir !

Gérald GOBART / Arbr'az / La Paro 34520 LA VACQUERIE
T : 04 67 88 55 47 / Mobile : 06 08 84 41 70 / arbraz@mcom.fr

Extinction nocturne de l'éclairage public

Dans notre dernier bulletin, nous vous avons annoncé notre intention d'extinction de l'éclairage public la nuit. Le projet avance. L'horloge astronomique a été commandée. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. En été, en période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. L'extinction se fera sur la tranche horaire : minuit – 5 heures et sera mise en place très prochainement.



Nous allons avoir l'occasion de vous présenter cette mesure plus en détail lors de la **réunion publique qui aura lieu samedi 20 octobre à 17h30 à La Grange**. D'autres sujets d'actualité seront également abordés.

Nous comptons sur votre présence.

Des travaux dans le village

Plusieurs chantiers ont été ou vont être mis en route d'ici la fin de l'année dans le village :

- La mairie va faire l'objet d'importants travaux notamment pour la mise aux normes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. L'accueil du public restera assuré pendant cette période.
- la portion de route entre la rue St Guilhem et la rue de la mare a été remise à neuf.
- Au cimetière, un columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir seront installés très prochainement.
- Une place de stationnement

réservée aux personnes handicapées a été tracée sur la place du village.



La réglementation impose que nous en possédions deux. Une seconde sera tracée prochainement devant la Grange.

- Des travaux de mise en sécurité d'un bâtiment au 33 Grand rue (voir détail article page suivante)
- A noter également la reprise de la voirie sur la Place du Maréchal Ferrand, ce qui met fin aux travaux entrepris depuis les inondations de 2015 (Ouf !)

Cultivons les formes ... en avant les activités ...

Activité	Horaires	Animateur	Coordonnées
Chant choral	Lundi 18 heures	Robert ELHERT	04 67 44 54 80
Yoga	Mardi 9h30	Christiane MAURY	07 71 15 87 39
	Mardi 11h15		
Initiation au massage	Mardi 20h30	Christiane MAURY	07 71 15 87 39
		Simone HAREL	09 67 78 63 30



Les activités ont lieu à la salle de la bibliothèque ou la petite salle des fêtes, selon le nombre de participants.





La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi 8h15 à 12h15
mardi 8h15 à 12h15
jeudi 8h15 à 12h15
samedi 8h30 à 12h30

NOUVEAUTÉ

Les colis peuvent être désormais envoyés vers l'étranger

La Grange aux Livres



La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi 18h à 19h30
mercredi 11h à 12h
vendredi 17h à 18h

La bibliothèque municipale offre un bon choix de livres et documents. Environ 1200 livres en fonds propre et 300 livres venant du département via le Bibliobus. Vous êtes cordialement invités à adhérer à la bibliothèque mais aussi à venir choisir les livres lorsque le bibliobus passe. Il vous suffit de nous signaler votre envie de participer à ce choix.

NOUVEAUTÉ

A noter l'ouverture le vendredi et non plus le samedi.

Infos... Infos ... Infos

► Calendrier des passages des bennes à encombrants (de 14h à 17h) :

Mardi 13 novembre, mardi 11 décembre.

► De nouvelles colonnes de tri

Ces colonnes supplémentaires ont été installées par le Syndicat Centre Hérault en haut du village. Rien ne se perd, tout se répare, se réutilise ou se recycle.

Nous faisons une nouvelle fois appel à votre sens du civisme car l'environnement des colonnes de tri est bien souvent souillé par le dépôt d'objets divers, de cartons et même de poubelles. Utilisez la benne à encombrants ou les déchetteries à votre disposition à Lodève ou au Caylar. Merci pour votre geste.

► Le nouveau composteur

Pour vos bio-déchets, ce nouveau composteur est à votre disposition près des jardins partagés. Simple, efficace, écologique, le compostage des déchets de cuisine et de jardin présente bien des avantages ! Les déchets biodégradables ont la particularité de bénéficier d'un réel potentiel de valorisation qu'il est regrettable de ne pas exploiter. En compostant ses déchets, on obtient en quelques mois un compost de qualité. Mélangé à la terre, il fertilise les sols des jardins et améliore la croissance des végétaux... Véritable ressource, pourquoi s'en priver ?

Carnet / Agenda

► Décès :

☛ **Maurice Delon**, le 12 mai 2018

Nos plus sincères condoléances à sa famille !



► Naissances :

☛ **Clément Bénézech** né le 6 juin 2018 au foyer de Benoît Bénézech et Mélanie Réverbel

☛ **Louise Caliot** née à Ecully (Rhône), le 9 juin 2018 de Marine Leleu et de Guillaume Caliot

Bienvenue à Clément et Louise et félicitations aux parents et.... aux grands-parents !!



► Mariages :

☛ **Dominique Voillaume et Daniel Laborde**, le 4 juillet 2018

☛ **Anne-Charlotte Mallier et Camille Richard**, le 4 août 2018

☛ **Alix Cosquer et Antoine Bargain**, le 25 août 2018

Tous nos voeux de bonheur aux mariés !



Agenda :

☛ **Samedi 20 octobre 2018 à 17h30 à La Grange** : Réunion publique

☛ **Dimanche 23 décembre 2018** : Marché de Noël



☛ **Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019** :

Fête de la Soupe (samedi soir)

Loto (Dimanche après-midi)



Mise en sécurité d'un bâtiment

Suite au délabrement important, à l'insécurité que présentait un bâtiment situé Grand Rue et malgré les mises en demeure auprès du propriétaire restées sans réponse, la mairie a saisi, comme la loi l'y oblige, le Tribunal Administratif.



Un expert judiciaire a été désigné et un arrêté de péril imminent avec interdiction d'occuper les lieux a été pris. L'expert, dans son rapport a listé les travaux incontournables à effectuer pour la mise en sécurité de la maison.

Avant d'effectuer les travaux, nous avons été contraints de faire procéder par une entreprise spécialisée à la décontamination et à la désinfection des lieux.

Le Code de la Construction et de l'Habitat dans son article 511.4 précise que les travaux d'office sont financés sur le budget municipal.

L'article 2374 du Code civil institue un privilège spécial immobilier au profit des communes, qui doit être inscrit au fichier immobilier. Ce dispositif permet à la commune de s'opposer, en cas de mutation de l'immeuble, au versement du prix de la cession au vendeur, en faisant valoir son privilège pour récupérer sa créance. Une procédure de saisie immobilière pourra également être engagée par le comptable public, lequel nous a assurés du bon suivi de cette affaire.